

L'ÉMANCIPATION
DES FEMMES ET
L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES
D'HIER À
AUJOURD'HUI

EXPOSITION

VERBATIM



« Leur corps aussi bien que leur esprit est plus faible que celui des hommes », Fénelon, *Traité de l'éducation des filles*, 1687

« Les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquiescer des idées morales et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux ; ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre les droits d'un autre, quelle que soit sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré le sien ». Marquis de Condorcet, *L'admission des femmes au droit de cité*, 1791



« Les femmes qui ont voulu sortir de la vie intérieure pour se hisser dans la vie extérieure sur les tréteaux de la vie politique ne sont pas des femmes : ce sont des êtres sans sexe, abdiquant l'un sans revêtir l'autre, scandalisant la nature plus encore que la société » Alphonse de Lamartine, *Cours familier sur la littérature*, 1856-69

On ne naît pas femme, on le devient ». Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, 1949



« Il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme », Manifestation du MLF à l'arc de Triomphe, 1970

« Je voudrais vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes. Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. C'est toujours un drame, cela restera toujours un drame. » Simone Veil à l'Assemblée Nationale, 1974



L'ANGE DU FOYER

Bonne fille, bonne épouse, bonne mère : les femmes dans la société française de 1800 à 1945

La théorie des deux sphères qui s'élabore progressivement à travers les siècles, et l'induration de la « domination patriarcale » sont des processus historiques qu'il faut étudier comme tels. Les femmes sont progressivement associées à la nature, les hommes à la raison. Dans la vie quotidienne, l'espace privé est dévolu aux femmes, l'espace public aux hommes. Celles-ci sont considérées comme des mineures juridiques, et se voient cantonnées au rôle « d'ange du Foyer. ». Cependant, la vie des femmes n'est pas la même selon les classes sociales. Par ailleurs, des espaces de liberté, aussi infimes soient-ils, subsistent.

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ (1/2) : LA FAMILLE

Les qualités de la
« femme idéale » au
XIX^e siècle

Patiente
Douce
Industrieuse
Aimante
Réservée
Dure à la tâche

Selon la théorie des deux sphères, **aux femmes est dévolu l'espace privé** (entretien de la maison, éducation des enfants), **aux hommes l'espace public**. La femme idéale est « l'ange du foyer ». Elle est la gardienne de la morale dans la maison. Elle éduque les enfants (et son mari) dans les valeurs chrétiennes et républicaines, s'occupe de son mari, effectue les tâches domestiques. **Mineure juridique, elle n'a aucun droit** : elle ne peut ouvrir un compte en banque, témoigner en justice, voyager, travailler sans l'autorisation de son mari. D'après le *Code Civil* (1804), c'est l'homme qui a l'autorité paternelle. Il est chargé de gagner l'argent nécessaire à la survie de la famille : idéalement, une femme ne travaille pas à l'extérieur.



Ci-contre : Léon Delachaux,
Lingère, 1905

Bonne mère :
la femme
s'occupe des
enfants

Tâches
domestiques :
ménage, lessive,
courses, cuisine

L'ange
du
foyer



Franck Bail, *Femme à la fontaine*, 1907

Bonne
épouse,
aimante et
obéissante



Du matin jusqu'au soir, la mère est occupée
À prodiguer ses soins à sa belle poupée.

Walery



Carte postale, vers 1900

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ (2/2) : AU TRAVAIL

- Les femmes sont peu présentes dans l'espace public : le café, le bar,... sont réservés aux hommes. Les femmes ne votent pas : le suffrage dit « universel » (1870) est en fait masculin. Dans l'idéal, elles ne sont présentes dans l'espace public que pour aller faire les courses et au lavoir.
- Mais dans les faits, cet idéal de la société du XIX^e siècle subit bien des entorses. **Beaucoup de femmes travaillent, notamment dans les classes populaires**, le salaire des hommes étant insuffisant. « Les femmes ont **toujours travaillé** » (titre de l'ouvrage pionnier de Sylvie Schweitzer). Par exemple, dès le Moyen Âge, elles jouent un rôle dans les campagnes (nourrir les bêtes, épierrer les champs, faire le beurre). Avec l'industrialisation (XIX^e siècle), les femmes travaillent à l'extérieur de la maison et sont salariées : cela effraie.
- Si pour les femmes, le travail permet une première, mais limitée, émancipation (elles ne peuvent disposer de leur salaire librement), cela complique leur vie avec la « **double-journée** » : **travail professionnel le jour, tâches ménagères le soir**.



Carte postale de la fin du 19^e siècle, paysanne dans les champs de l'Aisne

Dans les champs (40% des femmes en 1866)

Œuvres caritatives, philanthropie



Les femmes de la noblesse et de la haute bourgeoisie peuvent ne pas travailler

Gestion de la maisonnée (et des domestiques)



Les femmes des classes laborieuses sont souvent contraintes de travailler

Comme domestique

Dans l'industrie (textile notamment), 25%

Les femmes sont moins payées que les hommes. Le travail en usine inquiète : promiscuité avec les hommes (craintes de relations sexuelles inappropriées), crainte sur la fertilité,... L'indépendance acquise par les femmes (travail à l'extérieur,...) effraie. Dès que le salaire du mari suffit, elles doivent arrêter de travailler.

ÉDUCER LES FILLES (1/3) : À LA MAISON

- Dès leur plus jeune âge, les filles apprennent les tâches qui seront les leurs pour être une bonne mère et une bonne épouse

La mère transmet de l'amour, mais aussi les qualités et compétences que doit avoir une femme. Mais l'éducation n'est pas la même selon la classe sociale

Les filles des classes laborieuses contribuent tôt aux travaux (champs,...)

Les filles des classes aisées reçoivent un enseignement destiné à les aider à « tenir leur rang » lors des réceptions: piano, chant,...
L'instruction est limitée : il faut faire des femmes capables de tenir la conversation, mais pas des savantes, qui font peur.

Les jeunes filles apprennent à faire la lessive, à coudre, à faire la cuisine, à s'occuper des enfants,...

Des manuels de conduite sont édités. L'imagerie d'Epinal (ci-contre) qui anticipe la BD, propose des modèles de vie aux jeunes filles issues des classes laborieuses).



Marthe la bonne ménagère, lithographie, 1868

ÉDUCER LES FILLES (2/3) : À L'ÉCOLE

« Réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est faire que la moitié de l'œuvre (...) cette égalité, je la revendique pour les deux sexes (...). Je sais que plus d'une femme me répond (...) : mais à quoi bon toutes ces connaissances, tout ce savoir, toutes ces études ? Je pourrais répondre : à élever vos enfants, et ce serait une bonne réponse, mais comme elle est banale, j'aime mieux dire : à élever vos maris. L'égalité d'éducation, c'est l'unité reconstituée de la famille ».



Jules Ferry, Discours à la salle Molière 1870

Au XIX^e siècle, la fréquentation des écoles primaires est irrégulière (on quitte l'école pendant les travaux des champs à la campagne) et courte, mais seuls 10% des enfants ne vont pas du tout à l'école. Mais les écoles étaient en grande partie aux mains des religieux. Les enfants des classes populaires, filles et garçons, arrêtent l'école tôt pour travailler. Des collèges et des lycées existaient pour les garçons, surtout fréquentés par la bourgeoisie. Les filles de la bourgeoisie étaient éduquées à la maison ou au couvent, mais peu instruites.

La III^e république (1870-1940) met progressivement en place un système pour garantir l'accès à l'école pour tous les enfants. Objectif de l'éducation des filles sous la III^e République ?

FAUX ÉGALITÉ
FILLES-GARÇONS

VRAI ÉDUCER DE
BONNES ÉPOUSES
ET DE BONNES
MÈRES

1870, création de la III^e République.

1880 : Création de collèges et de lycées de jeunes filles

1870

1880

1890

1879 : Création des écoles normales pour former des instituteurs et institutrices

Ecoles primaires gratuites, laïques et obligatoires pour tous (1881-1882)

ÉDUCER LES FILLES (3/3) : À L'ÉCOLE

La majeure partie des filles ne va pas au-delà de l'école primaire et quitte l'école vers 12 ans pour travailler, comme les garçons.

Ecole primaire non mixte jusqu'à 13 ans
Obtention du certificat d'études primaires



Ecole Condorcet, Angers, 1889, Archives du Maine et Loire



A l'école primaire, filles et garçons apprennent à lire et à écrire. Mais les manuels de lecture pour filles ne parlent que de leur rôle de mère et d'épouse. Par ailleurs, elles ont des cours spécifiques d'économie domestique et de couture.

A partir de 13 ans :
travail (classes populaires)

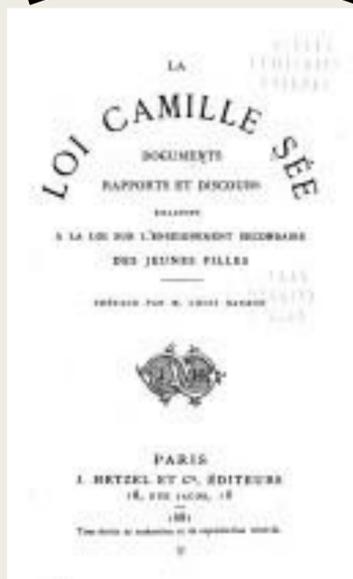
3 possibilités
Après le primaire

À partir de 13 ans :
Ecole Primaire supérieure pour préparer aux métiers du tertiaire (filles des classes populaires les plus méritantes scolairement)

Collèges et lycées de jeunes filles (bourgeoisie)

1880, LOI CAMILLE SEE
Création lycée de filles

Objectif politique (lutter contre le cléricisme, un des objectifs de la III^e République) et répondre à une demande d'instruction des classes moyennes, et non féministe.



Passent un diplôme, qui n'est pas le bac

LES FEMMES, MINEURES JURIDIQUES

Epoque moderne : système de domination patriarcale. Les femmes sont des mineures juridiques (le *Code Civil* de 1804 et le *Code Pénal* de 1810 renvoient les femmes à une infériorité juridique).

Pas
d'autonomie en
matière de
propriété

Interdiction de
voyager sans
l'autorisation
du mari

Autorité
paternelle et
non parentale
sur les enfants

Aucun droit de
vote

Salaires
d'appoint,
inférieur à
celui des
hommes

Interdiction de
porter le
pantalon

Le mari fixe le
lieu de
résidence

Pas de compte
en banque

Interdiction
d'ester en
justice sans
l'autorisation
du mari

DES ESPACES DE LIBERTÉ

- Dans ce système de domination, les femmes passent de la tutelle de leur père ou de leur frère à celle de leurs maris. Néanmoins, s'il ne faut pas nier cette réalité, elles arrivent à se ménager des espaces de liberté, limités mais réels.



Fabrique de cartonnage, Thiers, fin du 19^e siècle, Archives départementales du Puy-de-Dôme

Si les femmes ne disposent **pas de leur salaire** et ont besoin de **l'autorisation de leur mari pour travailler**, la possibilité d'exercer un métier leur ouvre un espace de liberté. Par ailleurs, ce sont souvent **les femmes qui tiennent les cordons de la bourse** à la maison... ce que déplorent les hommes.

L'usine, mais aussi les espaces des tâches domestiques comme le **lavoir**, sont des véritables **lieux de sociabilité féminine**. On y échange les dernières nouvelles (les derniers ragots), on y discute problèmes familiaux, on s'y dispute, on s'y bat parfois... c'est un moment entre femmes, qui permet de se soutenir.



Lessive à Metzreal, Alsace, 1889 (Bibliothèque de Strasbourg)

Madeline Pelletier (1874-1939) est une femme médecin et féministe.



Certaines femmes (une petite minorité) parviennent à **échapper au rôle qui leur est imposé** : elles se lancent dans une carrière d'universitaire, de journaliste, d'écrivain, de médecin,... Mais elles dérangent (la société a la hantise des femmes savantes) et sont souvent aux marges de la société.

« FILLES DE JOIE » : LA PROSTITUTION AU XIX^E SIÈCLE

Affiche réalisée par
les élèves de l'AP
histoire des femmes
en 2017-2018

La prostitution est alors perçue comme un « mal nécessaire », réponse à des « besoins sexuels naturels » de l'homme. Nombreux sont les hommes qui vont voir les prostituées – le mariage est le lieu de l'amour légal, la prostitution celle du plaisir. Les relations sexuelles étant interdites avant le mariage – une femme doit préserver sa virginité pour son mari – la maison de prostitution est aussi un lieu d'initiation. La prostitution est très encadrée, à des fins hygiénistes (préserver la santé), sécuritaires et morales.

La prostitution est légale et encadrée par l'Etat au XIX^e siècle. Trois lieux définissent le système :

- La maison de tolérance, lieu de prostitution
- -l'hôpital, pour soigner les prostituées malades afin d'éviter les contagions
- La prison, pour celles qui ne respectent pas les règles



Au salon de la rue des Moulins, peinture sur toile de Henri de Toulouse Lautrec, 1894



Femmes encartées, Archives de la Préfecture de police de Paris, 1870

Au XIX^e siècle, les prostituées venaient principalement de province et étaient jeunes. La plupart des prostituées appartiennent à des classes populaires. Ces femmes sont souvent célibataires.

Elles sont soit volontaires, soit inscrites d'office. Les femmes en maison, doivent des dettes aux personnes qui payent leur maquillage et leur linge et elles payent donc ces dettes en se prostituant, c'est un cercle vicieux.

Lorsqu'une prostituée est prise en flagrant délit de prostitution sans détenir d'inscription officielle, celle-ci devient automatiquement une prostituée. Le système finit par échouer, les prostituées clandestines se multiplient à cause des maisons de rendez-vous qui sont créées. La prostitution ne fait qu'augmenter.

LES PREMIERS TEMPS DU FÉMINISME (1791-1945)

FEMMES ET LIBRES : ENTRE
COMPLÉMENTARITÉ DES SEXES ET
ÉGALITÉ TOTALE, LA REVENDICATION
DES MÊMES DROITS POUR TOUS ET
TOUTES

Le mouvement féministe qui émerge au XIX^e siècle revendique d'abord les droits civils, et ensuite les droits politiques. Ces revendications se basent souvent sur l'idée d'une « complémentarité » hommes/femmes, chaque sexe ayant des caractéristiques propres qui lui permettent d'apporter quelque chose à la cité. Peu revendiquent une égalité absolue. Le mouvement est cependant divisé, et obtient peu de résultats concrets.

LE FÉMINISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce mot a été forgé par Alexandre Dumas fils en 1872, qui lui donne un sens péjoratif (il désigne des hommes favorables à la cause des femmes au point que leur virilité leur échappe).

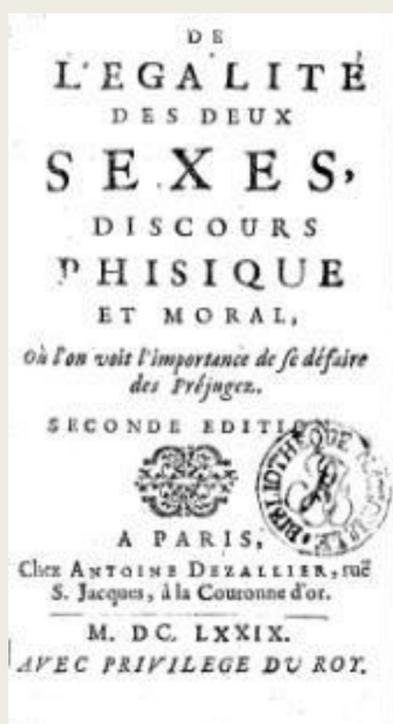
FÉMINISME

Demande
les droits
civils (mi XIX^e
siècle)

Demande
les droits
politiques
(fin XIX^e
siècle)

Liberté à
disposer de
son corps
(XX^e siècle)

En 1882, Hubertine Auclert reprend ce mot et lui donne son sens actuel : un individu qui se bat pour la cause des femmes, pour les droits des femmes.



Avant le XIX^e siècle, à quelques exceptions près, peu de gens se battent pour les droits des femmes. Et pourtant...

« L'esprit n'a point de sexe », dit Poulain de la Barre en 1673



LES PIONNIÈRES (1/2) LA DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE, 1791, OLYMPE DE GOUGES

Article premier. La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Dès les Cahiers de doléances, diverses revendications avaient été exprimées par quelques anonymes qui demandaient que les femmes puissent faire partie du gouvernement et avoir des représentantes à l'Assemblée nationale. Dans son article de juillet 1790, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », Condorcet s'était associé à ce combat, et, pendant l'été 1791, plusieurs autres pamphlets étaient parus sur ce thème.

Mais malgré leur rôle actif dans la Révolution Française (des salons sont tenus par des femmes comme Madame de Lafayette, les femmes jouent un rôle essentiel dans certaines journées révolutionnaires, notamment) , les femmes obtiennent peu de droits civils et politiques. Plus la révolution progresse, moins la prise de parole des femmes est tolérée. Les femmes révolutionnaires elles-mêmes ne demandent pas l'égalité des sexes.

La déclaration d'Olympe de Gouges part de l'idée que les femmes, qui possèdent toutes les facultés intellectuelles, ont par nature les mêmes droits que les hommes. Elle passa presque inaperçue et les écrits féministes des années suivantes, comme ceux du XIX^e siècle, ne s'y référeront pas. Mais la forme de ce texte, celle d'une déclaration des droits, est unique à son époque et lui confère une force qui expliquera son succès tardif dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales. La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune ; pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi.

LES PIONNIÈRES (2/2) : LES PREMIERS MOUVEMENTS FÉMINISTES

- Les premiers mouvements féministes, peu nombreux, regroupent une minorité de femmes. Hommes et femmes souscrivent dans leur majorité à l'idée d'une hiérarchie des sexes. Ces mouvements demandent surtout les droits civils, sans aboutir.

Féminisme Saint simonien (1829-1833): améliorer le niveau culturel et intellectuel des femmes pour les rendre indépendantes - échec



Le Petit journal. Supplément du dimanche • Crédits : Bibliothèque nationale de France



Pendant la révolution de 1848 : demande d'égalité civile (refonte du *code civil*). Certaines femmes demandent les droits politiques au nom des qualités propres aux femmes. Constitution de clubs féminins, presse féminine. La résistance masculine est forte.

Ci-contre : le Journal *La Voix des femmes*, 1848

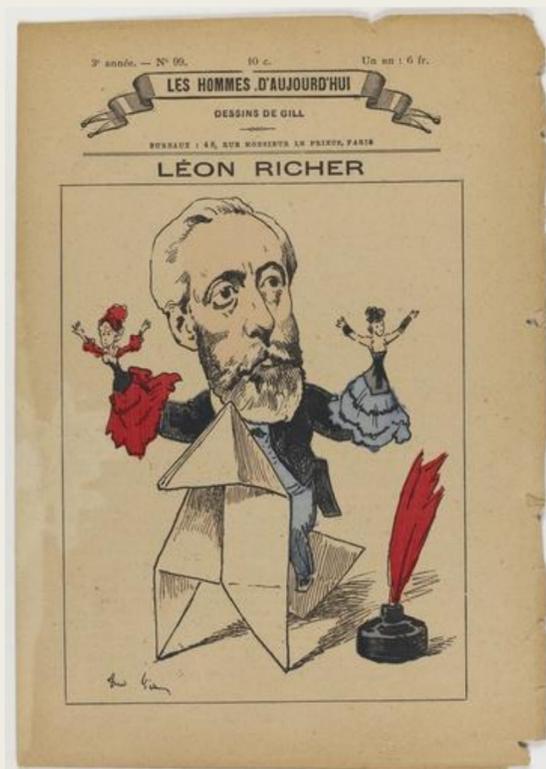
« Nous n'aspérons pas à être de bons citoyens, nous aspirons seulement à être de bonnes citoyennes – et si nous réclamons nos droits, c'est comme femmes et non comme hommes », *La Voix des femmes*, 11 Avril 1848

« Dire aux femmes, vous n'êtes pas électeurs, vous n'êtes pas éligibles, c'est refuser d'établir l'égalité tout en la proclamant, c'est déshonorer une victoire remportée pour le bien de tous (...), c'est ne pas être républicains – tranchons le mot, c'est être aristocrate ! », *La Voix des femmes*, 11 Avril 1848

LE TEMPS DU SUFFRAGISME (1860-1914)

- Le contexte est favorable à l'émergence d'un mouvement féministe : le second empire se libéralise, des femmes qui avaient participé au mouvement de 1848 relèvent la tête, l'instruction progresse. Cependant, les féministes sont divisées entre modérées et radicales.

OBJECTIF : INSTAURER L'ÉGALITÉ CIVILE, FAMILIALE, POLITIQUE



Dessin de Gil, Caricature de Léon Richer, 1881

Léon Richer (un homme !) lance le mouvement féministe, en créant le Journal *Le Droit des Femmes*, et crée l'association pour le droit des Femmes. La décennie 1870 (après l'arrestation de nombreuses féministes et la diabolisation de la femme révolutionnaire suite à la Commune de 1870) est peu porteuse pour les droits des femmes (droite monarchiste majoritaire à l'assemblée, censure)

A la fin du siècle, le féminisme renaît. Il se divise en un **féminisme modéré** (qui veut la réforme du *Code Civil*, et donc l'**égalité des droits civils**), comme celui de la Ligue du Droit des Femmes, et un **féminisme politique, plus radical**. La figure de proue de ce mouvement est Hubertine Auclert. Les femmes qui la suivent et demandent le droit de vote sont appelées **suffragistes**. Leurs actions sont plus radicales : tentatives d'inscription sur les listes électorales, pétitions au parlement, autodafés du *Code Civil*. Madeleine Pelletier est une autre figure de ce féminisme radical.



Manifestation des suffragistes, *Petit Journal*, 1889

Le féminisme français obtient peu de résultats : trop peu de gens y participent, le mouvement est divisé,... Aucun mouvement n'a réussi à rallier les Parlementaires et à faire voter des lois en faveur de l'égalité civile ou politique. La femme est perçue comme naturellement et culturellement dangereuse pour la République.

LE FÉMINISME DE 1914 À 1945 : DES RÉSULTATS LIMITÉS



Carte Postale de 1915

La guerre brise l'élan féministe de la Belle époque – l'union sacrée implique que la guerre des sexes n'a plus droit de cité, les pouvoirs de la police sont renforcés,... Beaucoup de féministes sont mobilisées dans des activités caritatives. La guerre met au premier plan la question du travail des femmes (très mobilisées pour remplacer les hommes à l'arrière), mais laisse à l'arrière-plan la question du vote.

Dans l'entre-deux guerres, la France est un cas unique d'absence d'avancées politiques pour les femmes (égalité des droits politiques en Russie en 1917, droit de vote au Royaume-Uni en 1918, en Suède en 1919, aux Etats-Unis en 1920,...). Le féminisme des années 1920 est essentiellement suffragiste (meetings, candidatures pirates aux élections municipales, manifestations...). La plupart des féministes insistent sur la complémentarité hommes/femmes pour ne pas effrayer les hommes, en insistant sur ce que les femmes en tant que femmes pourraient apporter.



Affiche éditée en 1925 par "La Société pour l'Amélioration du Sort de la Femme et la Revendication de ses Droits", dessin de Barbey.



Affiche de 1919 (Suisse)

Cependant, aucun texte en faveur du vote des femmes n'aboutit. Le vote des femmes effraie (jugées inférieures, elles voteront contre leur mari, ou pour l'Eglise, ce qui menace la République). Le féminisme décline dans les années 1930, face à la montée des périls internationaux. Les femmes ont malgré tout obtenu quelques avancées en matière de droits civils : en Angleterre et en Espagne, l'incapacité de la femme mariée est supprimée, mais pas en France – c'est fait en 1938. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le féminisme est peu audible, et le régime de l'Etat français valorise la femme mère, ange du foyer.

DEPUIS 1945 : LA PROGRESSIVE CONQUÊTE D'UNE ÉGALITÉ ENCORE IMPARFAITE

« NOTRE CORPS, NOUS-MÊMES »

A partir de 1945, les femmes obtiennent progressivement l'égalité des droits civils et politiques. Une nouvelle revendication émerge cependant, dans le sillage du mouvement de mai 68 notamment : la volonté de disposer librement de son corps, et notamment de quand – si – on veut être mère, alors que la contraception et l'avortement sont encore interdits. La volonté des femmes de s'affirmer comme individu, libre et indépendant, franchit ainsi une étape supplémentaire.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE APRÈS 1945

Les femmes obtiennent le droit de vote en 1944 : **le mouvement féministe doit alors se réorganiser et se repenser.** Les mouvements traditionnels se font moins entendre. Seul le féminisme « philosophique et littéraire » subsiste dans sa forme « ancienne », qui s'interroge sur les mécanismes de la domination et de la constitution des rôles genrés : Simone de Beauvoir publie ainsi *Le Deuxième sexe* (1949).

« On ne naît pas femme, on le devient », écrit Simone de Beauvoir; excluant tout déterminisme dans la construction de soi.



Ci-dessus : Manifestation pour le droit à l'avortement, Grenoble, 1973 (Puech Michel) – Ci-dessous : Manifestation à Paris, 1972



Un des mouvements les plus connus est le **Mouvement de Libération des Femmes**. Il revendique la libre disposition du corps des femmes et remet en cause la domination patriarcale. Il diffuse ses idées via des journaux, des affiches, des actions spectaculaires.

De nouveaux groupes, avec de nouvelles problématiques, apparaissent. La revendication principale est celle de la **maîtrise du corps des femmes par les femmes**, et du **droit à choisir** (notamment le moment où elles souhaitent être mères), alors que la contraception et l'avortement sont interdits. Cependant, les demandes d'égalité en matière de droits civils ne sont pas abandonnées. Ces droits seront progressivement acquis.



Manifestation à Paris, Place de l'Etoile, 26 août 1970, AFP

Affiche réalisée par les élèves de l'AP histoire des femmes en 2017-2018

« NOTRE CORPS NOUS APPARTIENT » : LA LUTTE POUR LE DROIT À DISPOSER DE SON CORPS

Au XIX^e siècle, l'avortement (pour l'avortée et celui ou celle qui l'aide) était puni de 6 mois d'emprisonnement et d'une amende de 100 à 3 000 francs. Quiconque provoquait au crime d'avortement, alors même que cette provocation n'avait pas été suivie des faits, pouvait également être puni.

Année	Nombre d'avortement estimé	Nombre total de naissances
1850	20 000	1 235 000
1880	27 000	900 000
1900	30 000	832 000
1914	120 000	618 000

La France est un pays très tôt malthusien - la natalité baisse fortement dès le XIX^e siècle, ce qui inquiète les autorités (manque de soldats,...)

Ces avortements, réalisés dans la clandestinité, le plus souvent de manière sommaire, étaient dangereux pour la santé des femmes.



Une manifestation pour le droit à l'avortement et à la contraception à Grenoble, en 1973. — PUECH MICHEL/SIPA

Dans les décennies 1950-70, les femmes demandent le droit à disposer librement de leur corps. La contraception est autorisée en 1961, mais il faut attendre encore pour que l'avortement soit légalisé. Les féministes se sont largement mobilisés pour obtenir cette avancée.

Le procès de Bobigny, procès pour avortement qui s'est tenu en 1972 (cinq femmes jugées, dont une mineure enceinte suite à un viol, ainsi que les femmes qui l'avaient aidée à avorter), contribua à faire évoluer les mentalités sur le droit à l'avortement. Un autre acte fort est le manifeste des 343 femmes célèbres qui déclarent dans la presse avoir avorté.



Tract de 1982 en soutien à Marie-Claire, 16 ans

« Je voudrais vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes. Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. C'est toujours un drame, cela restera toujours un drame. » Simone Veil à l'Assemblée Nationale, 1974



Le projet est porté à l'Assemblée nationale par Simone Veil, alors ministre de la santé. La loi fut adoptée en 1973.

L'ACQUISITION PROGRESSIVE DES DROITS

1937 : Droit au passeport sans autorisation du mari

1944 : Droit de vote et d'éligibilité



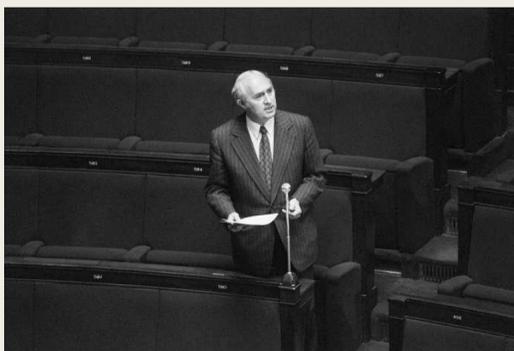
Paris, 1937 (Gallica, BNF)



Capture d'écran, JT France 2, INA

1965 : Liberté d'exercer une profession sans l'autorisation du mari pour les femmes mariées

1965 : une femme mariée peut ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du mari



Le député Lucien Neuwirth s'exprime à l'Assemblée nationale le 11 mai 1973. AFP

1967 : Loi Neuwirth légalisant la contraception

1973 : Droit à l'avortement



Je voudrais vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes. Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. C'est toujours un drame, cela restera toujours un drame.

Simone Veil à l'assemblée Nationale, décembre 1974

L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES EN FRANCE : OÙ EN EST-ON ?

« L'ADMISSION DES FEMMES A
L'ÉGALITÉ SERA LA MARQUE LA PLUS
SÛRE DE LA CIVILISATION »,
STENDHAL

Si les femmes ont sur le papier acquis l'égalité des droits avec les hommes, des inégalités persistent dans tous les domaines. Au travail, certains métiers, tout comme le travail à temps partiel, restent féminins, alors que les femmes aux postes de direction se heurtent au « plafond de verre ». En politique, elles restent sous-représentées. La société fait encore peser, sur les femmes mais aussi sur les hommes, des stéréotypes de genre dont il est difficile de s'affranchir au quotidien.

UNE EXPOSITION PROPOSÉE
PAR LA CLASSE DE 2^{NDE} 5

LES STÉRÉOTYPES ONT LA VIE DURE (1/2)

Affiche réalisée par
Athénaïs B., Julien
H. André P.-C.,

**Un stéréotype est une opinion toute faite réduisant à des particularités.
Un stéréotype sexiste réduit un individu aux caractéristiques attendues
parce qu'il est un homme ou une femme.**

Les stéréotypes sont partout :
dans les médias, les films, les
publicités, dans nos discours.

Ils influencent nos
comportements, et peuvent
parfois nous gêner pour affirmer
qui l'on est. La société attend des
filles et des garçons certains
traits de caractère.

**Stéréotype les plus fréquents
Et vous, vous êtes comme ça ?**

- Les femmes font mieux le ménage
- Les hommes ne savent faire qu'une chose à la fois
- Les femmes parlent trop
- Les hommes ne pensent qu'au sexe

**72% des Français réproouvent les
stéréotypes sexistes dans la publicité
12% les repèrent spontanément**

Ils peuvent conduire à
DISCRIMINATIONS
et favorisent les
INEGALITES

**Les stéréotypes
sont
dangereux**

Ils nous privent
de notre
INDIVIDUALITE

**89% des femmes
et 88% des hommes
disent faire l'objet
de stéréotypes sexistes**

**92% des femmes françaises
déclarent
que les stéréotypes sexistes
entament leur confiance en elle**

LES STÉRÉOTYPES ONT LA VIE DURE (2/2)

Affiche réalisée par
Maxime C., Sami B.,
Hugo B.

Les hommes sont
INDELICATS

Les femmes
PARLENT TROP

FAUX CLICHES

Les hommes
**ONT PLUS
d'AMBITION**

Femme au volant,
mort au tournant

Manque de confiance en soi

Risques de discriminations

Les hommes
ne savent
**FAIRE QU'UNE
CHOSE
A LA FOIS**

Les femmes
s'occupent
MIEUX DES ENFANTS

Les hommes sont
INFIDELES

Peur d'être soi

Les femmes font
**MIEUX
LE MENAGE**

STOP aux CLICHÉS ! Et vous, ça ne vous gêne pas ?

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES AU SEIN DU COUPLE

La violence conjugale est un processus au cours duquel un partenaire utilise la force ou la contrainte pour perpétuer et/ou promouvoir sa domination sur sa compagne.

Ces comportements agressifs et violents ont lieu dans le cadre d'une relation de couple et sont destructeurs quels qu'en soient leur forme et leur mode.

Ils sont une conséquence dramatique du système de domination patriarcale.



Ci-dessus : Tag dans les rues de Paris, 2019

Elle rejoint la violence verbale mais peut aussi passer par des gestes (jeter des objets importants, maltraitance sur animaux de compagnie auxquels la femme tient) pour humilier.

Elle passe par les mots. Elle consiste à humilier l'autre par des mots de mépris, d'intimidation ou des menaces d'agression physique. Elle peut se traduire par des interdictions, du chantage, des ordres... Elle vise à créer un sentiment d'insécurité.

Cela peut aller de violences légères (bousculades) à des coups pouvant conduire à la mort



Le mari vérifie les comptes, refuse de donner de l'argent,... pour priver sa femme de la possibilité d'avoir une autonomie, de partir,..

Retrait des documents administratifs comme les papiers d'identité pour retirer à l'épouse ou à la conjointe son autonomie

Affiche réalisée par Abdellah E.H. et Hugo S.



Affiche finaliste du concours organisé par l'ONU à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes, 2019

Des associations existent pour aider ces femmes. Souvent cependant, elles n'osent pas parler par crainte de violences supplémentaires ou de perdre la garde leurs enfants. La question des violences faites aux femmes est également de plus en plus prise en compte par les autorités. Les associations déplorent cependant le manque de moyens et une punition insuffisante des auteurs.

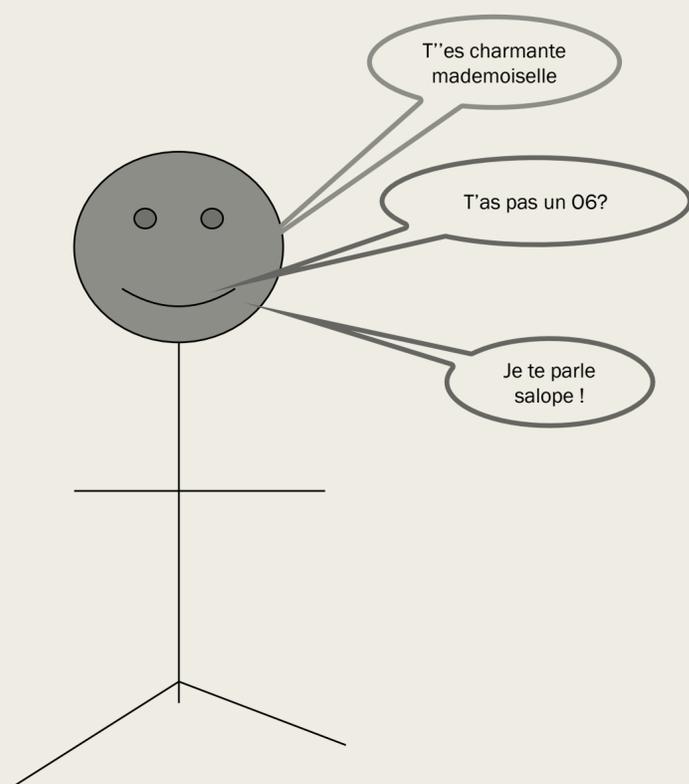
LE HARCELEMENT DE RUE

Affiche réalisée
par Sarah P. et
Kim G.

86% des femmes disent
avoir été harcelées dans la rue

Le harcèlement de rue, traduction de l'anglais « *street harassment* », est utilisé pour décrire les pratiques de harcèlement sexuel subies dans l'espace public, souvent par des femmes (ou des personnes considérées comme homosexuelles, transgenres,...)

Elles sont interpellées verbalement ou non, et sont l'objet de messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants ou menaçants.



COMPLIMENT ?

NON. HARCELEMENT DE RUE : les pseudo-compliments, les « invitations », les insultes, les attouchements relèvent du harcèlement.

Il révèle que le corps des femmes, qui a longtemps été objet d'appropriation, est encore perçu par certains comme quelque chose dont ils peuvent s'emparer, même de manière symbolique.

Le harcèlement crée un sentiment d'insécurité. Beaucoup de femmes hésitent à rentrer seules tard le soir pour cette raison. De nombreuses campagnes sont menées pour sensibiliser les gens sur le sujet.



6 femmes sur
10 craignent
une agression
dans les
transports



LES INÉGALITÉS DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Affiche réalisée
par Yasmina A.
Et Chimène D.



Chiffre INSEE 2019 Dont 10% de discrimination pure, d'après le Ministère du Travail

Les inégalités restent importantes dans le milieu professionnel, même si les « inégalités légales » (notion de « salaire féminin » dans la loi par exemple) n'existent plus.

Les femmes occupent souvent des postes moins rémunérés.

Par ailleurs, les fonctions de direction restent très masculines. Quand les femmes sont nommées à des fonctions de direction, c'est souvent comme directeur des ressources humaines...

On parle de plafond de verre.

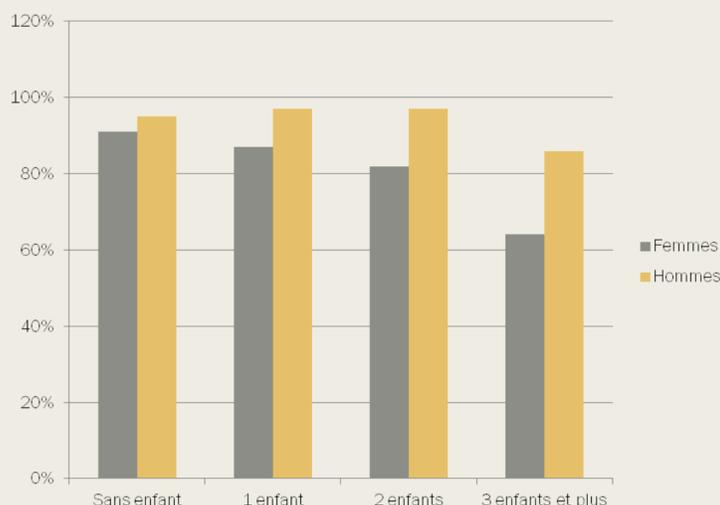
Certains métiers restent très féminins, d'autres très masculins.

On retrouve beaucoup de femmes dans les métiers de l'aide à la personne, d'enseignant, de secrétaire,... On retrouve le « rôle genré traditionnel » des femmes : éducation, soin,....

Par ailleurs, les femmes privilégient moins les carrières scientifiques, par un mécanisme d'autocensure.



Dessin de Pef, 2018



Le taux d'activité des femmes

Les femmes sont plus nombreuses à choisir un temps partiel ou à arrêter de travailler avec l'arrivée des enfants. Plus le nombre d'enfants augmente, plus le taux d'activité des femmes diminue. Cela est lié au fait que dans nos représentations, ce sont avant tout les femmes qui s'occupent des enfants.

Ci-contre : infographie AFP, 2015

De plus en plus de lois sont adoptées pour favoriser l'égalité hommes/femmes dans le milieu professionnel. La loi Copé-Zimmerman de 2011 oblige par exemple les entreprises du CAC 40 à avoir 40% de femmes dans leur conseil d'administration.

REPRÉSENTER, SE REPRÉSENTER : L'IMAGE DES FEMMES DANS LES ARTS, LES MÉDIAS ET LA PUBLICITÉ

MUSE, FEMME-OBJET, PAPIER GLACÉ : OÙ SONT LES FEMMES?

Les stéréotypes de genre sont encore particulièrement visibles dans les arts comme le cinéma, dans les médias où les femmes restent peu présentes, et dans la publicité. Une prise de conscience, récente, semble faire bouger les lignes, mais beaucoup reste à faire.

UNE EXPOSITION PROPOSÉE PAR LA
CLASSE DE TERMINALE L

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LA PUBLICITÉ (1/2)

- Depuis 1945, la publicité a renforcé les stéréotypes.
- Une femme sur dix est sexualisée dans les publicités : c'est six fois plus qu'un homme.
- Elles sont le plus souvent jeunes, silencieuses, dénudées et dans une cuisine ou avec des enfants : ce sont donc leur corps qui est mis en avant, ou leur rôle traditionnel, selon les représentations genrées (bonne mère, bonne épouse). Elles correspondent aux stéréotypes physiques en vigueur à l'époque. Elles incarnent « l'idéal féminin » de la société.

Dans les années 1950, la femme mère au foyer domine dans la publicité. Cela renvoie au rôle attendu des femmes dans la société



Après la Seconde Guerre mondiale, les femmes sont principalement représentées faisant la cuisine, des tâches ménagères, ou s'occupant des enfants, notamment dans les publicités pour l'électroménager.

Dans les années 1970, les femmes sont moins assignées à ces rôles de mères et d'épouses, apparaissent plus libérées mais sont très sexualisées

Les années 1970 sont marquées par le Mouvement de Libération des Femmes, qui demandent notamment le droit à disposer de leurs corps. C'est aussi le moment de la « révolution sexuelle ». Les hommes régissant le monde de la publicité en profitent pour tourner à leur avantage, mais aussi en dérision, la libre disposition du corps que les femmes revendiquent. Les femmes apparaissent toujours très sexualisées.



Affiche réalisée par Mama, Wilona et Ambre

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LA PUBLICITÉ (2/2)

Le corps des femmes reste très sexualisé aujourd'hui



Publicité Gucci, 2003

A l'aube du XXI^e siècle, l'image des femmes dans les publicités est de plus en plus sexualisée, c'est ce qu'on appellera le porno chic. Cette expression désigne la nouvelle technique publicitaire employée notamment par les grandes marques de luxe. En général, les femmes sont présentées en position de soumission par rapport aux hommes dans des postures sexuelles. Dans la majorité des cas, elles sont dénudées ou dans des tenues très courtes.

Depuis 2010, les publicitaires tentent de changer les codes longtemps dictés par la société patriarcale, sous la pression de l'opinion publique. Les publicités – du moins certaines – mettent en scène des rôles moins stéréotypés.

Des entreprises essaient également de briser les tabous, comme les menstruations, la représentation du sexe féminin et le plaisir sexuel associé au clitoris.

Néanmoins, ces publicités choquent l'opinion publique et sont parfois interdites.



Capture d'écran de la publicité Nana, 2019 – Cette publicité, qui levait certains tabous associés aux règles (sang visible) mais aussi à la sexualité féminine (représentation du plaisir féminin) a beaucoup choqué.

Affiche réalisée par Mama D., Wilona S. et Ambre V.

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES MÉDIAS

Présence dans
les médias en
2019 :
16% de femmes

Divertissement : 43%

Fiction : 40%

Information : 38%

**FEMMES SOUS-REPRÉSENTÉES : ÉMISSIONS
POLITIQUES, EXPERTS (20 %)**

43% de femmes
journalistes, un
chiffre en
progression

Mais elles ne
font l'objet
que de 25%
des
reportages !

Les femmes sont traditionnellement exclues de la sphère publique. Au XIX^e siècle, quand la presse prend son essor, les journalistes sont des hommes, et la presse d'information leur est destinée. Une presse féminine existe pour les femmes. Elle aborde des thèmes liés au rôle traditionnel des femmes.

Par ailleurs, l'invisibilisation des femmes (en témoigne l'émergence tardive de l'histoire des femmes) en raison du fait qu'elles sont cantonnées à l'espace privé et sont très peu à avoir un rôle public, explique qu'elles sont peu présentes dans les reportages,...

C'est de ce passé dont nous héritons. Les rôles attendus des femmes ne sont pas associés aux positions de pouvoir, ou aux métiers impliquant une visibilité.

Si les femmes sont de plus en plus présentes, elles le restent moins que les hommes, surtout quand des « experts », des spécialistes d'un sujet sont invités – sauf sur les questions relatives à la famille, à l'enfance,...

REPRÉSENTER LES FEMMES SUR GRAND ÉCRAN (1/2)

Les représentations des femmes ont longtemps été très stéréotypées, tant dans les rôles qui leur sont attribués que dans leur aspect physique, qui correspond à l'idéal féminin de l'époque. Même les femmes qui ont un rôle de premier plan, un peu exceptionnel (héroïne) restent très stéréotypées.

JAMES BOND 007 CONTRE DR. NO (1962)

La James Bond Girl a un lien affectif avec James Bond. Interprétée par Ursula Andress, elle devient *un sex symbol* grâce à sa magnifique sortie de l'eau en maillot de bain. Elle gagne un Golden Globe grâce à cette scène. Mais on voit bien qu'elle est aussi très stéréotypée : corps idéalisé d'une femme au service du héros.

Années
1960



Ursula Andress dans le rôle de la James Bond Girl, *Dr. No*, 1962

Années
1970



Carrie Fisher jouant Princesse Léia dans *Star Wars*

STAR WARS (1977-2019)

La saga de George Lucas nous présente Leia Organa, une femme forte de caractère et pourtant peu indépendante (elle se fait sauver comme une bonne princesse ben sage). On voit donc que même lorsque les personnages féminins sont plus originaux, ils restent stéréotypés.

Leia est tout de même impliquée politiquement pour sa planète et sait se battre : en ceci, elle est originale.

Bien qu'elle soit femme de caractère elle est très sexualisée – certaines scènes sont particulièrement frappantes, comme lorsqu'elle se fait enlever et habiller comme une esclave sexuelle par Jabba The Hutt.

Affiche réalisée par Lilou S. L.
et Olya T.N.

REPRÉSENTER LES FEMMES SUR GRAND ÉCRAN (2/2)

Dans les années 1980-1990, les personnages féminins restent très stéréotypés.

WHO FRAMED ROGER RABBIT ? (1988)

Coup dur pour la représentation féminine. Même en version animée, la femme est très sexualisée. Jessica Rabbit est une chanteuse de cabaret vêtue d'une robe épousant ses formes exagérées.

Années
1980



Qui veut la peau de Roger Rabbit (Jessica Rabbit), 1988

La prise de conscience par le monde du cinéma de la nécessité de proposer d'autres modèles féminins apparaît, pour tenir compte du changement dans nos sociétés, mais aussi pour l'impulser. Les femmes ont des personnages plus actifs, moins stéréotypés, moins passifs. Elles peuvent être l'héroïne du film. Elles ont des personnalités plus complexes. Mais les clichés persistent.



Angelina Jolie est Lara Croft dans le film éponyme (2001) et Emma Thompson dans *Men in Black: International* (2019).

LARA CROFT : TOMB RAIDER (2001)

Angelina Jolie interprète le rôle de l'héroïne tirée d'un jeu vidéo (1996). Elle représente une femme forte, historienne qui sait se sortir de situations périlleuses... mais vêtue d'un bikini. Elle reste très sexualisée, et correspond aux stéréotypes physiques de notre époque.

MEN IN BLACK : INTERNATIONAL (2019)

Emma Thompson joue le rôle d'agent M, une personne intelligente, de fort caractère qui ne portent pas de vêtements qui « mettent en valeur » ses attributs féminins. Elle est par ailleurs féministe.